

Sarah Schönfeld : "notre légitimité n'a jamais été aussi forte" (Comité 21)

Propos recueillis par Antonin Amado - 30 Janvier 2019 - 1002 mots - 0 Intervenants

INTERVIEW

INITIATIVES RSE-ESG - RSE-ESG



À 34 ans, Sarah Schönfeld vient d'être nommée directrice du Comité 21. Sa mission : renforcer l'identité de l'association, assurer son avenir financier et développer les services aux membres via une offre individualisée dans les territoires. Pour celle qui pilote cette ONG précurseure en matière de développement durable, la légitimité du Comité 21 n'a jamais été aussi forte. Entretien.

EUROPE FRANCE

RSEDATANEWS : le Comité 21 a près de 25 ans d'existence. De plus en plus d'acteurs du développement durable et de la transition énergétique se posent aujourd'hui la question du dialogue avec leurs parties prenantes sur le thème des ODD. Que constatez-vous ?

Sarah Schönfeld : Nous avons été les premiers à rassembler l'ensemble des acteurs du développement durable autour d'une même table, à savoir les collectivités, les entreprises, les associations et les établissements d'enseignement supérieur. La particularité du Comité 21, c'est qu'il s'adresse non pas à une seule sorte d'acteurs mais à l'ensemble de ceux impliqués dans la transition. Il existe de nombreux réseaux permettant par secteurs ou par typologie d'acteurs d'échanger entre pairs. Ils font le plus souvent un excellent travail. Mais le Comité 21 est le seul à faire se parler ensemble tous ces acteurs. De plus en plus de gens veulent nous rejoindre comme la mairie de Strasbourg ou Pernod-Ricard.

RSEDN ; sur quelle base faire dialoguer aujourd'hui l'ensemble de ces acteurs ? Le développement durable reste pour beaucoup une notion floue dans son application.

S.S : les Objectifs de Développement Durables (ODD) remplissent parfaitement ce rôle. Pour reprendre les mots de Gilles Vermot-Desroches (*directeur développement durable de Schneider Electric, NDLR*), nous avons désormais avec ces ODD une grammaire, une conjugaison commune.

Utiliser les ODD comme un tamis

RSEDN : les ODD ont été créés pour donner un cap aux États. Sont-ils pertinents pour mesurer les progrès RSE d'une entreprise ou de développement durable d'une collectivité ?

S.S : ce n'est pas un outil permettant de réaliser du sur-mesure. Par contre, c'est un bon premier socle. Cela permet à l'ensemble des acteurs de passer leurs stratégies au tamis de ces ODD. Cela leur permet de réaliser ce qu'ils font bien et ce à quoi ils n'ont pas pensé. Il existe aujourd'hui de nombreux acteurs qui résumant la responsabilité de leurs actions à la seule question environnementale. Or il existe un volet sociétal et un autre de gouvernance à poursuivre, ce qui n'est pas toujours ancré. Ces objectifs de développement durable ne constituent pas une obligation de reporting supplémentaire. C'est un outil de pilotage, d'analyse et de redéfinition d'une stratégie RSE.

RSEDN : le Comité 21 vient de présenter sa nouvelle stratégie. Quelle définition pouvez-vous en donner ?

S. S : nous modernisons et nous simplifions notre raison d'être. Nous réécrivons nos statuts qui n'avaient pas été modifiés depuis notre création. Cela ne changera pas notre objet social. Nous allons aussi créer un réseau associatif qui va nous permettre de rééquilibrer géographiquement notre offre. Jusqu'à présent, les acteurs de la région parisienne étaient privilégiés par rapport à ceux présents dans le reste du pays. Nous allons pouvoir affiner notre offre, faire de la dentelle pour coller à l'identité des territoires. Nos établissements bénéficieront d'une grande marge de manœuvre.

RSEDN : quelle sera votre stratégie dans le développement de ce réseau associatif ? Vous vous adressez au plus grand nombre d'acteurs possibles, même ceux qui regardent encore les enjeux RSE ou de développement durable de loin ? Ou bien ceux qui ont déjà avancé sur ces sujets ?

S.S : ce choix n'a pas été encore tranché. Il le sera dans quelques semaines par le conseil d'administration.

"Développer 5 domaines d'expertises"

RSEDN : quelles sont les autres priorités du Comité 21 pour 2019 et 2020 ?

S.S : nous allons développer 5 grandes expertises dans les années qui viennent. Nous voulons d'abord garder une longueur d'avance grâce à notre comité de prospective. Nous sortirons en cours d'année un rapport sur les freins liés à la "grande transition" actuellement en cours. Nous y travaillons depuis 3 ans pour que ce document soit à la fois complet, concret et innovant. Nous allons ensuite mettre l'accent avec nos membres sur l'adaptation au changement climatique. Nous voulons aussi insister sur l'intelligence territoriale. Il s'agit de faire travailler en

bonne intelligence tous les acteurs d'un même territoire. Pour cela, nous organiserons jusqu'en 2021 un tour de France des ODD. Un projet qui prévoit 14 étapes et financé à hauteur de 60 % (180 000 euros) par l'Agence Française de Développement (AFD). C'est d'ailleurs la première fois que nous touchons une subvention de la part de cette agence. Ce tour de France visera d'abord une acculturation des acteurs mais aussi à les outiller, à leur transmettre des méthodologies afin qu'ils s'emparent des ODD. Notre 4^e expertise visera à développer l'engagement sociétal de nos membres, en particulier à l'aune de la Loi PACTE (actuellement examinée en première lecture par le Sénat, NDLR). Nous sommes d'ailleurs ouverts à travailler avec l'ORSE et le C3D sur cette question. Et enfin la citoyenneté écologique. Nous voulons créer un collège citoyen car il ne peut y avoir de transition sans eux. La définition même de cette citoyenneté écologique est actuellement en débat au sein du Comité 21. Cette question sera tranchée d'ici le mois de juin.

RSEDN : le Comité 21 manque-t-il aujourd'hui de radicalité par rapport aux urgences sociales et environnementales ?

S.S : le Comité 21 n'est pas fait pour ça. Il existe deux catégories d'ONG. Celles qui voient toujours le verre à moitié vide et qui poussent à aller plus vite, plus loin. Elles sont utiles et légitimes. Mais il faut aussi des ONG comme la nôtre qui prennent les organisations là où elles sont pour les accompagner vers une amélioration. Sans des associations comme le Comité 21, nous isolerions et même radicaliserions les organisations qui ne font rien. Leur force d'inertie serait encore plus forte.

[Article édité le 31/01/2019 à 10h30]

POUR APPROFONDIR LE SUJET

Voir la fiche COMITE 21 - Comité français pour l'environnement et le développement durable

[Voir la fiche Laville - Bettina](#)

10/01/2019 Voir l'article Nouvelle directrice pour le Comité 21

23/10/2018 Voir l'article Un graphe pour révéler les interactions entre ODD

30/09/2018 Voir l'article Un tarif d'abonnement préférentiel avec nos partenaires C3D - Orse - Comité 21 - EpE - EdH

26/09/2018 Voir l'article ODD et RSE : un mariage compliqué

16/09/2018 Voir l'article L'INSEE passe les ODD à la loupe

06/09/2018 Voir l'article Comité 21 - Bilan du Forum Politique de haut niveau sur les ODD

CONTINUER LA LECTURE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Veille RSE du 31 janvier 2019

Veille RSE du 30 janvier 2019

ISR

Veille RSE du 31 janvier 2019

Transparence des droits de vote : l'angle mort de la finance durable

Veille RSE du 30 janvier 2019

© RSEDATANEWS - tous droits réservés - reproduction interdite sans autorisation

Voir nos conditions générales d'utilisation: <https://www.rsedataneWS.net/article/article-about-info-conditions-generales-dutilisation-et-dabonnement-20170315-114>

Pour reproduire nos contenus : <https://www.rsedataneWS.net/article/article-about-reprendre-nos-contenus-sur-vos-suppports-20170409-138>